

Contexte

1 Décembre 2019

Les institutions culturelles fédérales

Les trois institutions culturelles fédérales occupent une place unique au sein du paysage institutionnel, culturel et économique de notre pays.

Le **Théâtre royal de la Monnaie** (TRM) est une maison d'opéra, abritant l'essentiel des métiers liés à la production de l'art lyrique, y compris un orchestre et des chœurs.

Le **Palais des Beaux-Arts** (Bozar) s'est vu confié la mission de développer une programmation culturelle pluridisciplinaire, qui contribue au rayonnement européen et international de la Belgique fédérale, des Communautés et de Bruxelles-Capitale au moyen de productions culturelles propres, de coproductions et de collaborations diverses.

L'**Orchestre national de Belgique** (ONB) a pour mission principale de développer une offre de concerts symphoniques en Belgique et à l'étranger. Il se produit majoritairement au Palais des Beaux-Arts, en la salle Henry Le Bouffier.

Chaque institution dispose d'une autonomie assez large et est géré par un Conseil d'administration et une équipe de direction.

L'Etat assure sa mission de tutelle au travers de deux commissaires du gouvernement, et d'un délégué du ministre du budget par institution.

Les contrats de gestion mettent en œuvre les missions de service public confiées par la loi aux trois institutions. Les institutions y ont pris une série d'engagements concernant la modernisation de leur fonctionnement ainsi qu'à l'optimisation de leur développement.

Les investissements nécessaires dans les infrastructures se poursuivent, notamment avec l'aide de Beliris.

En ce qui concerne l'ONB, l'avenant 13 a prévu un budget pour 3.5 M pour la transformation de fond en comble de la salle de répétition. De même, une meilleure gestion du planning doit permettre d'augmenter les possibilités au sein de la salle HLB de Bozar.

Au sein de Bozar, les travaux visant à rénover la salle M et le Studio vont débiter. Un budget est prévu aussi pour les accès à la salle de répétition de l'ONB et des études relatives à l'accès rue Royale sont en cours.

Parmi les investissements, on retrouve de la digitalisation et des investissements favorisant les économies d'énergies. La Régie rénove aussi, entre autres, l'aile Ravenstein, l'électricité et les toitures.

À la Monnaie, la mise en œuvre du masterplan est finalisée avec le tunnel destiné à relier les ateliers et le théâtre.

Cette liaison rationalise grandement la communication et les transports nécessaires entre les ateliers et le

théâtre.

Ensuite, la construction d'une réserve costume et la rénovation de la façade du théâtre essentiellement sont au programme de Beliris.

Dans ces particulièrement difficile pour chacun, la culture occupe une place tout à fait essentielle et qui connaît une situation très particulière.

Si la visite d'expositions au Palais des Beaux-Arts peut reprendre dans des conditions adaptées, ce n'est pas encore le cas pour les salles de concerts et les activités liées à l'opéra. Un plan relatif au déconfinement a été adopté en Conférence interministérielle culture et transmis aux experts qui accompagnent les gouvernements dans une stratégie de sortie (Gees). Nous veillerons à donner un avenir aux institutions culturelles, à ceux qui font vivre l'art et la culture sous toutes ses formes et permettent à la Belgique de rayonner à l'étranger et d'apporter un supplément d'âme à chaque citoyen.

URL source: <https://archive.premier.be/fr/les-institutions-culturelles-f%C3%A9d%C9rales>